

# Vigoux : supprimer le passage à niveau

25/11/2013 05:35



*Louis Pinton, président du conseil général, sur le chantier samedi après-midi lors de la pose des éléments du tablier du pont en construction, à l'arrière du groupe.*

Un investissement de 4,1 millions d'euros va permettre d'assurer une sécurité maximale pour les véhicules et autres utilisateurs du passage à niveau situé sur la commune de Vigoux. Un pont routier est en cours de réalisation.

Samedi après-midi, Louis Pinton, président du conseil général de l'Indre, accompagné de nombreux élus, s'est rendu sur le chantier, qui concerne notamment la suppression pure et simple du passage à niveau 214.

Le passage à niveau 214, permet à la RD 133 de franchir la ligne ferroviaire Paris - Toulouse. Un premier projet de suppression de ce passage, classé préoccupant, avait été envisagé par Réseau Ferré de France en 2002, mais n'avait pas été conduit à son terme. « Le conseil général a donc décidé de mettre ce passage en sécurité et de réaménager par la même occasion le carrefour entre la RD 133 et la RD 920 », a indiqué Louis Pinton.

Le président du conseil général de l'Indre a poursuivi en soulignant que le projet de pont autoroutier au-dessus de la voie ferrée a pour finalité de séparer les circulations routières des circulations ferroviaires. Dans le même temps, il permet de réaménager le carrefour, d'améliorer la visibilité et de réduire la vitesse d'approche des usagers de la RD 920. Sur le plan départemental, la suppression de trois passages à niveau était inscrite au contrat de projet État-Région. Considérant l'enjeu important, le conseil général a décidé d'assurer la maîtrise d'ouvrage des PN 193 et 194, commune de Montierchaume, et du PN 214, à Vigoux. Le coût global de ces opérations est estimé à plus de 12 millions d'euros, financé en partie par l'État et la Région Centre. A Vigoux, les travaux qui ont débuté en août dernier, devraient se terminer au printemps. Ils sont réalisés pour la construction du pont par la Segec de La Châtre et pour la réalisation des chaussées par l'entreprise Colas du Poinçonnet.